

كلمة العدد

بسم الله الرحمن الرحيم

يسر مجلة المقالات الدولية أن تقدم لقرائها وباحثيها العدد الثاني عشر، الصادر في يوليو 2026، مواصلة لمسيرتها في دعم البحث الأكاديمي الرصين والنشر العلمي الموثوق. وتعتز المجلة بفهرستها ضمن معامل التأثير العربي (AIF) واستمرار إدراجها ضمن International Scientific Indexing (ISI). واستجابة لطلبات الباحثين، توفر المجلة حالياً خاصية النشر الفوري للأبحاث المقبولة بعد استكمال إجراءات التحكيم العلمي. وبهذه المناسبة، تجدد المجلة التزامها بالتحكيم الدقيق وأخلاقيات البحث ومعايير الجودة والشفافية والله ولي التوفيق.

رئيس التحرير



مجلة شهرية، محكمة متعددة التخصصات
تعنى بنشر الدراسات والأبحاث في مجالات العلوم
القانونية، الإنسانية، الاجتماعية، والاقتصادية

المدير المسؤول ورئيس التحرير: انس المستقل



مجلة المقالات الدولية
INTERNATIONAL ARTICLES JOURNAL

العدد الثاني عشر Issue Eleven

يوليو 2026 June

الرقم المعياري الدولي : 3085 - 5039 e-ISSN
رقم الصحافة : 1/2025 Press number

مجلة علمية، شهرية، محكمة متعددة التخصصات، تعنى بنشر الدراسات والأبحاث في مجالات العلوم الإنسانية، الاجتماعية، والاقتصادية.

الرقم المعياري الدولي: 5039 - 3085 ISSN رقم الصحافة : 1 / 2025 Press number العدد 12 يوليو 2026

اللجان العلمية

أنس المستقل

المدير المسؤول ورئيس التحرير

لجنة التقرير والتحكيم

د. طه لحيدياني

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة سويسري

محمد الخامس بالرباط

د. عبد الحق بلقيهي

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة سيدي

محمد بن عبد الله بفاس

د. بدر بوخلوف

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة مولاي

إسماعيل بمكناس المدير التنفيذي للمركز الوطني للدراسات القانونية

والحقوقية

د. حكيمة مؤذن

أستاذة جامعية كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية المحمدية جامعة

الحسن الثاني بالدار البيضاء مديرة مجلة إصدارات

د. احمد هيساوي

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية المحمدية جامعة

الحسن الثاني بالدار البيضاء

د. إبراهيم رضا

أستاذ جامعي كلية الآداب والعلوم الإنسانية جامعة القاضي

عياض بمراكش

د. زكرياء أقنوش

أستاذ جامعي كلية العلوم بالكلية المتعددة التخصصات الرشيدية

د. أحمد أعراب

أستاذ جامعي كلية العلوم بالكلية المتعددة التخصصات بالناضور

د. إبراهيم أيت وركان

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة شعيب

الذكالي بالجديدة

د. محمد ملاح

أستاذ جامعي كلية العلوم بالكلية المتعددة التخصصات بالناضور

د. عبد الحي الغربة

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية المحمدية جامعة

الحسن الثاني بالدار البيضاء

الهيئة الاستشارية

د. يونس وحالو

نائب العميد المكلف بالبحث العلمي والتعاون الجامعي كلية العلوم القانونية

والسياسية جامعة ابن طفيل بالقنيطرة

د. المختار الططبي

نائب العميد المكلف بالشؤون البيداغوجية كلية العلوم القانونية والاقتصادية

والاجتماعية بعين السبع جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء

د. رشيد الهدور

أستاذ جامعي جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء عضو المجلس الدستوري

سابقا مدير مجلة دفاتر برلمانية

د. سعيد خوري

أستاذ جامعي جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء مدير مختبر القانون العام

وحقوق الإنسان

د. كمال هشوشي

أستاذ جامعي جامعة محمد الخامس بالرباط المنسق البيداغوجي لماستر

الدراسات السياسية والمؤسساتية المعمقة

د. مهدي العيساوي

مستشار رئيس مجلس النواب العراقي لشؤون الصياغة التشريعية أستاذ

القانون العام الدولي في الجامعة العراقية

د. الهادي منشيد

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية المحمدية جامعة

الحسن الثاني بالدار البيضاء

Riccardo Pelizzo

نائب العميد المكلف بالشؤون الأكاديمية بجامعة نزار باييف بكازاخستان

د. وفاء الفيلالي

أستاذة جامعية كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة سويسري

جامعة محمد الخامس بالرباط

د. صليحة بوعكاكة

أستاذة جامعية كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة سيدي

محمد بن عبد الله بفاس

3-28	La sécurité juridique des demandeurs de clémence en droit marocain de la concurrence Mohamed HAMMOUMI & Fouad BENDIAB
29-52	Think Tanks et Conditionnalité Migratoire dans le Partenariat UE–Maroc Entre expertise et fabrication des politiques publiques Mohammed MOUILHA & Hicham BOUISFI
53-67	الجريمة الخوارزمية وتحديات الإسناد الجنائي: دراسة نقدية لمسؤولية الكيانات الذكية في التشريع المغربي والمقارن محمد بن أحمد
68-84	La transformation des modèles d'évaluation d'entreprise à l'ère de l'IA générative : vers une reconnaissance du capital algorithmique Louhmedi Abdeljalil & El Fethouni Aziz
85-96	حق تقديم الملتمسات في مجال التشريع بالمغرب: دراسة تحليلية في الشروط القانونية وتحديات التنزيل العملي فهد كرطيط
97-117	دور الالتمركز الإداري في تنزيل الجهوية المتقدمة بالمغرب: تحديات وآفاق التنمية المندمجة عثمان الحجيري
118-137	المساهمة المغربية في مجال مكافحة الإرهاب في إطار التعاون العربي والغربي: دراسة تحليلية رشيد دوهبي
138-158	De La Désinformation Au Changement Comportemental : Les Opérations D'influence Etrangères Comme Technologie De Pouvoir Dans Les Relations Internationales Contemporaines Omair El Azaar



**De La Désinformation Au Changement
Comportemental : Les Opérations D'influence Etrangères Comme Technologie De
Pouvoir Dans Les Relations Internationales Contemporaines
From Disinformation To Behavioral Change: Foreign Influence Operations As A Technology Of
Power In Contemporary International Relations**

Omaima El Azaar

PhD Candidate in International Relations, Laboratory of Legal and Political Studies and Research (LERJP) – International Studies, Faculty of law, Economic and Social Sciences, Rabat-Souissi, Mohammed V University of Rabat

Doctorante en relations internationales, Laboratoire d'Études et de Recherches Juridiques et Politiques (LERJP) – Études internationales, FSJES Rabat-Souissi, Université Mohammed V de Rabat

Abstract:

This article analyzes a transformation that remains insufficiently conceptualized in the study of influence operations: the shift from disinformation primarily intended to alter beliefs to disinformation designed to directly shape behavior. The issue is no longer merely to impose a narrative, but rather to produce observable effects such as electoral demobilization, rejection of public health measures, intensification of affective polarization, or erosion of trust in institutions.

Drawing on an interdisciplinary review addressing computational propaganda, sharp power, the epistemic security of democracies, and the cognitive mechanisms of persuasion, the study proposes a model that brings together three levels: the power strategy of the transmitting state, the institutional vulnerabilities of the targeted system, and the psychological mechanisms underlying reception.

A qualitative comparison of information operations attributed to Russia, transnational disinformation observed during the COVID-19 pandemic, and the European Union's regulatory response demonstrates that false narratives increasingly function as instruments serving broader behavioral objectives. This evolution challenges traditional categories of international law, particularly the principle of non-intervention, and calls for content regulation to be complemented by a policy of cognitive, institutional, and diplomatic resilience.

Keywords :

disinformation; behavioral change; computational propaganda; sharp power; epistemic security; affective polarization; international relations; international law; non-intervention.

Résumé:

Cet article analyse une transformation encore insuffisamment conceptualisée dans l'étude des opérations d'influence : le passage d'une désinformation principalement destinée à modifier les croyances à une désinformation conçue pour infléchir directement les comportements. L'enjeu n'est plus seulement d'imposer un récit, mais de provoquer des effets observables tels que la démobilisation électorale, le refus de mesures sanitaires, l'intensification de la polarisation affective ou l'érosion de la confiance envers les institutions. À partir d'une revue interdisciplinaire consacrée à la propagande computationnelle, au sharp power, à la sécurité épistémique des démocraties et aux mécanismes cognitifs de la persuasion, l'étude propose un modèle articulant trois niveaux : la stratégie de puissance de l'État émetteur, les vulnérabilités institutionnelles du système ciblé et les mécanismes psychologiques de réception. Une comparaison qualitative entre les opérations informationnelles attribuées à la Russie, la désinformation transnationale observée durant la pandémie de COVID-19 et la réponse réglementaire de l'Union européenne montre que les récits faux fonctionnent de plus en plus comme des instruments au service d'objectifs comportementaux plus larges. Cette évolution fragilise les catégories traditionnelles du droit international, notamment le principe de non-intervention, et invite à compléter la régulation des contenus par une politique de résilience cognitive, institutionnelle et diplomatique.

Mots-clés:

désinformation ; changement comportemental ; propagande computationnelle ; sharp power ; sécurité épistémique ; polarisation affective ; relations internationales ; droit international ; non-intervention.

1. Introduction

La désinformation n'est pas un phénomène nouveau. Les États ont toujours mobilisé la propagande, la rumeur, la dissimulation ou la falsification afin d'affaiblir leurs adversaires, de consolider leur propre légitimité ou d'orienter l'opinion publique. Ce qui distingue toutefois l'environnement contemporain tient à la combinaison de trois facteurs : la puissance de calcul, l'automatisation de la diffusion et la connaissance granulaire des publics. Les plateformes numériques ne sont plus de simples canaux de transmission ; elles organisent la visibilité des contenus, hiérarchisent l'attention et rendent possible une personnalisation à très grande échelle. La notion de « propagande computationnelle » permet précisément de désigner l'utilisation coordonnée d'algorithmes, de comptes automatisés et de pratiques humaines de curation pour manipuler l'espace public numérique.¹

Cette transformation est aussi quantitative. L'inventaire mondial établi par l'Oxford Internet Institute à la fin des années 2010 montre une diffusion rapide des dispositifs organisés de manipulation des réseaux sociaux, utilisés aussi bien dans des démocraties que dans des régimes autoritaires.² L'augmentation du nombre d'États concernés ne signifie pas seulement que la désinformation est devenue plus fréquente. Elle indique aussi sa professionnalisation : segmentation des audiences, sous-traitance à des entreprises privées, recours à des trolls, automatisation de l'amplification, harcèlement ciblé et adaptation permanente des messages aux réactions observées.

Dans ce contexte, l'analyse centrée exclusivement sur la fausseté d'un message devient insuffisante. Une opération d'influence peut produire un effet stratégique sans convaincre durablement ses destinataires de la véracité d'un récit. Elle peut réussir en installant le doute, en saturant l'attention, en opposant des groupes sociaux, en décourageant la participation politique ou en rendant les institutions incapables de produire une parole commune reconnue. La question centrale n'est donc plus seulement : « Que cherche-t-on à faire croire ? », mais également : « Quel comportement cherche-t-on à provoquer, à empêcher ou à rendre plus probable ? »

Cette distinction entre objectif doxastique, relatif aux croyances, et objectif praxéologique, relatif à l'action, constitue le point de départ de la présente étude. Elle ne suppose pas que la désinformation aurait cessé de produire des croyances fausses. Elle conduit plutôt à considérer que, dans les opérations les plus sophistiquées, la croyance peut devenir un moyen intermédiaire, parfois provisoire, au service d'une finalité comportementale. Un individu n'a pas besoin d'adhérer entièrement à une théorie du complot pour renoncer à voter, différer une vaccination, partager un contenu anxiogène ou considérer toute information institutionnelle comme suspecte.

¹S. C. Woolley et P. N. Howard (dir.), *Computational Propaganda: Political Parties, Politicians, and Political Manipulation on Social Media*, Oxford University Press, 2018.

²S. Bradshaw et P. N. Howard, *The Global Disinformation Order: 2019 Global Inventory of Organised Social Media Manipulation*, Oxford Internet Institute, Working Paper no 2019.3, 2019.

L'article poursuit quatre objectifs. Il cherche d'abord à rapprocher des travaux généralement cloisonnés entre communication politique, relations internationales, droit et psychologie cognitive. Il propose ensuite un cadre explicatif à trois niveaux, permettant de relier la stratégie de l'émetteur aux vulnérabilités du système politique ciblé et aux mécanismes individuels de réception. Il confronte ce cadre à trois cas contrastés : les opérations informationnelles russes, la désinformation liée à la COVID-19 et la régulation européenne des plateformes. Enfin, il examine les conséquences de ce déplacement comportemental pour la théorie de la puissance, le principe de non-intervention et les politiques de résilience démocratique.

Cette démarche reste volontairement interprétative. Elle ne prétend pas mesurer un effet causal moyen de la désinformation sur l'ensemble des comportements politiques. La littérature souligne précisément la difficulté de relier l'exposition à un contenu à une décision observable, en raison de la multiplicité des variables sociales, partisans et institutionnelles en jeu.³ L'ambition est plus circonscrite : construire une grille cohérente qui permette de repérer les opérations dont la réussite se mesure moins à l'adhésion idéologique qu'à la modification d'un environnement de décision.

2. État de la littérature et lacune scientifique

2.1. De la propagande classique à la propagande computationnelle

Les typologies classiques distinguent habituellement la propagande blanche, dont la source est assumée, la propagande grise, dont l'origine demeure ambiguë, et la propagande noire, qui dissimule ou usurpe son émetteur. Cette classification reste utile pour qualifier la transparence de la source, mais elle rend mal compte du fonctionnement des plateformes numériques. Dans l'environnement computationnel, la puissance d'une campagne dépend autant de l'architecture de diffusion que du contenu lui-même. Le nombre de comptes mobilisés, la synchronisation des publications, la répétition, le ciblage publicitaire et la capacité à exploiter les tendances peuvent rendre un message visible sans qu'il soit nécessairement crédible ou cohérent.

Les travaux dirigés par Woolley et Howard ont montré que les logiciels automatisés ne se limitent pas à reproduire mécaniquement un message. Ils contribuent à produire une impression de popularité, à imposer artificiellement certains sujets dans l'agenda public et à intimider les contradicteurs.⁴ De leur côté, Bradshaw et Howard mettent en évidence l'industrialisation d'un marché de la manipulation, dans lequel interviennent des administrations, des partis, des agences de communication et des prestataires privés. Cette organisation transforme la propagande en une capacité permanente, mobilisable lors d'une élection, d'une crise sanitaire ou d'un conflit international.

La micro-segmentation constitue l'une des ruptures les plus importantes. La propagande de masse diffusait un récit relativement uniforme à une audience étendue. La propagande computationnelle permet au contraire d'adresser à des groupes distincts des messages

³D. M. J. Lazer et al., « The Science of Fake News », *Science*, 2018, vol. 359, no 6380, p. 1094-1096.

⁴S. C. Woolley et P. N. Howard (dir.), op. cit. ; S. Bradshaw et P. N. Howard, op. cit.

différents, voire contradictoires. L'absence de cohérence globale n'est plus nécessairement un défaut : elle devient une ressource lorsque l'objectif est d'amplifier des frustrations particulières, de renforcer les clivages existants ou de provoquer des réactions émotionnelles spécifiques. Cette évolution justifie l'appel à une approche internationale et interdisciplinaire de l'environnement informationnel.⁵

2.2. De l'attraction au sharp power

La théorie du soft power de Joseph Nye décrit la capacité d'un acteur à obtenir les résultats recherchés par l'attraction, la légitimité et la force persuasive de ses valeurs, plutôt que par la contrainte ou le paiement.⁶ Cette conception explique une partie de l'influence internationale, mais elle ne suffit pas à qualifier les pratiques qui exploitent l'ouverture d'une société afin d'y introduire de la confusion, de neutraliser les médiations indépendantes ou de dégrader la confiance publique.

Le concept de sharp power a été proposé pour désigner ces pratiques de pénétration et de manipulation déployées par des régimes autoritaires dans les espaces ouverts.⁷ À la différence du soft power, le sharp power ne recherche pas prioritairement l'adhésion à un modèle attractif. Il exploite les asymétries entre des systèmes démocratiques ouverts, accessibles à l'influence étrangère, et des systèmes autoritaires qui contrôlent étroitement leur propre environnement informationnel. Il agit par la censure indirecte, la manipulation, l'intimidation et la distorsion du débat public.⁸

La notion a néanmoins suscité une controverse. Pour ses critiques, elle renommerait des techniques anciennes de guerre psychologique et de propagande. Pour ses défenseurs, elle permet de mettre en évidence les effets spécifiques de l'interdépendance numérique et de l'asymétrie politique. Le présent article ne cherche pas à trancher cette controverse terminologique. Il déplace le débat vers la cible de l'opération : une campagne doit-elle être analysée comme un effort de persuasion, ou comme une intervention sur les conditions comportementales de la décision ?

2.3. La démocratie envisagée comme système d'information

Farrell et Schneier proposent d'appréhender la démocratie non seulement comme un régime juridique ou institutionnel, mais comme un système d'information fondé sur la production de connaissances communes.⁹ Les citoyens doivent pouvoir identifier les acteurs légitimes, comprendre les règles du jeu, anticiper les réactions d'autrui et former des coalitions. Une

⁵P. N. Howard, F. Lin et V. Tuzov, « Computational Propaganda: Concepts, Methods, and Challenges », *International Journal of Communication*, 2023, vol. 17.

⁶J. S. Nye, *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, PublicAffairs, 2004.

⁷C. Walker et J. Ludwig (dir.), *Sharp Power: Rising Authoritarian Influence*, National Endowment for Democracy, 2017.

⁸C. Walker, « What Is Sharp Power? », *Journal of Democracy*, 2018, vol. 29, no 3, p. 9-23.

⁹H. Farrell et B. Schneier, *Common-Knowledge Attacks on Democracy*, Berkman Klein Center for Internet & Society, Research Publication no 2018-7, 2018.

démocratie fonctionne donc grâce à un socle minimal de faits, de procédures et de médiations reconnus, même lorsque les préférences politiques demeurent fortement contestées.

Cette approche éclaire une vulnérabilité particulière. Une opération informationnelle n'a pas besoin de remplacer une vérité commune par une autre vérité. Il peut lui suffire de dégrader la possibilité même d'un accord minimal sur les acteurs, les règles et les preuves. En multipliant les versions contradictoires, en délégitimant indistinctement les médias, l'administration électorale, les experts ou les institutions sanitaires, elle augmente le coût de la coordination collective. L'effet stratégique réside alors dans la fragmentation de la connaissance commune, davantage que dans la victoire d'un récit précis.¹⁰

Cette vulnérabilité n'est pas créée ex nihilo par l'ingérence étrangère. Elle dépend de fragilités préexistantes : polarisation partisane, faible confiance dans les institutions, inégalités d'accès à l'information, déclin des médiations journalistiques ou sentiment d'exclusion. La désinformation agit souvent comme un amplificateur de tensions domestiques. L'analyse internationale doit donc articuler la stratégie externe et les conditions internes de réception, au lieu de les traiter comme deux phénomènes séparés.

2.4. Mécanismes cognitifs, polarisation et environnement génératif

Les sciences cognitives montrent que les fausses informations ne circulent pas dans un espace neutre. L'étude de Vosoughi, Roy et Aral portant sur un vaste corpus de rumeurs diffusées sur Twitter conclut que les informations fausses se propagent plus rapidement, plus loin et plus profondément que les informations vraies, notamment lorsqu'elles sont nouvelles et émotionnellement saillantes.¹¹ Cette asymétrie ne résulte pas exclusivement des robots : les comportements humains de partage jouent un rôle central. Pour un acteur d'influence, la surprise, la peur, l'indignation ou le dégoût peuvent ainsi être plus utiles que la cohérence argumentative.

La correction factuelle rencontre par ailleurs une limite bien documentée : une information réfutée peut continuer à structurer le raisonnement. Cet « effet de continuité de l'influence » explique pourquoi le fact-checking, bien qu'indispensable, ne suffit pas toujours à annuler les conséquences d'une exposition antérieure. La théorie de l'inoculation psychologique propose une réponse préventive : exposer les individus à une version atténuée d'une technique de manipulation et leur en expliquer le fonctionnement avant qu'ils ne rencontrent le contenu trompeur.¹²

Les expériences conduites à travers des jeux et des dispositifs de prebunking indiquent une amélioration de la capacité à reconnaître certaines techniques de manipulation, avec des résultats observés dans plusieurs contextes culturels. Elles soulignent cependant aussi des

¹⁰H. Farrell et B. Schneier, op. cit.

¹¹S. Vosoughi, D. Roy et S. Aral, « The Spread of True and False News Online », *Science*, 2018, vol. 359, no 6380, p. 1146-1151.

¹²S. van der Linden, « Psychological Inoculation against Misinformation: Current Evidence and Future Directions », *Advances in Experimental Social Psychology*, 2023, vol. 67, p. 1-58.

questions de durée, d'échelle et de transposition aux conditions réelles d'exposition.¹³ Ces travaux invitent à déplacer l'intervention du seul contenu vers le processus de réception : apprendre à identifier la fausse dichotomie, l'appel émotionnel, l'usurpation d'expertise ou la recherche du bouc émissaire.

La polarisation doit également être distinguée selon ses formes. La polarisation idéologique renvoie à l'éloignement des positions politiques ; la polarisation affective désigne l'hostilité croissante entre groupes et le refus de leur reconnaître une légitimité morale ou civique.¹⁴ Cette seconde dimension peut être particulièrement attractive pour une opération étrangère : il est souvent moins coûteux d'accroître l'animosité entre groupes que de convertir durablement une population à une idéologie extérieure. Bennett et Livingston décrivent ainsi un « ordre de la désinformation » dans lequel le déclin de la légitimité institutionnelle crée les conditions de circulation des récits manipulateurs.¹⁵

Enfin, les technologies génératives et les hypertrucages modifient la valeur de la preuve audiovisuelle. Chesney et Citron montrent que la possibilité de produire des enregistrements réalistes favorise non seulement la fabrication de faux, mais aussi le « dividende du menteur » : un acteur peut contester une preuve authentique en affirmant qu'elle a été générée ou manipulée.¹⁶ L'effet comportemental ne dépend donc pas toujours de la croyance dans un faux précis. Il peut résulter d'un doute généralisé sur la possibilité même d'établir les faits.

2.5. La réponse européenne : gestion des risques et limites du paradigme du contenu

L'Union européenne a construit, avec le règlement sur les services numériques, l'un des cadres les plus élaborés de responsabilisation des grandes plateformes. Les très grandes plateformes et les très grands moteurs de recherche doivent évaluer les risques systémiques liés à la conception et au fonctionnement de leurs services, puis adopter des mesures proportionnées d'atténuation.¹⁷ Le dispositif accorde une place importante aux systèmes de recommandation, à la publicité, à l'accès des chercheurs aux données et aux conséquences sur les processus électoraux, la santé publique et le débat civique.

¹³J. Roozenbeek et S. van der Linden, « Fake News Game Confers Psychological Resistance against Online Misinformation », Palgrave Communications, 2019, vol. 5, art. 65 ; J. Roozenbeek, S. van der Linden et T. Nygren, « Prebunking Interventions Based on the Psychological Theory of Inoculation Can Reduce Susceptibility to Misinformation across Cultures », Harvard Kennedy School Misinformation Review, 2020, vol. 1, no 2 ; R. Maertens et al., « Long-Term Effectiveness of Inoculation against Misinformation: Three Longitudinal Experiments », Journal of Experimental Psychology: Applied, 2021, vol. 27, no 1, p. 1-16.

¹⁴J. A. Tucker et al., Social Media, Political Polarization, and Political Disinformation: A Review of the Scientific Literature, William and Flora Hewlett Foundation, 2018.

¹⁵W. L. Bennett et S. Livingston, « The Disinformation Order: Disruptive Communication and the Decline of Democratic Institutions », European Journal of Communication, 2018, vol. 33, no 2, p. 122-139.

¹⁶R. Chesney et D. K. Citron, « Deep Fakes: A Looming Challenge for Privacy, Democracy, and National Security », California Law Review, 2019, vol. 107, p. 1753-1819.

¹⁷Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE, Journal officiel de l'Union européenne, L 277, 27 octobre 2022, p. 1-102.

Cette approche marque un progrès par rapport à une régulation limitée au retrait ponctuel des contenus illicites. Elle reconnaît que le risque peut provenir de l'architecture d'un service, de ses incitations économiques et de ses mécanismes d'amplification. Elle demeure cependant largement organisée autour de catégories de contenus, de fonctionnalités et de procédures. Or une opération à visée comportementale peut s'appuyer sur des contenus licites, ambigus ou contradictoires dont l'effet cumulatif réside dans la polarisation, la fatigue informationnelle ou l'érosion de la confiance.

Le cadre européen de lutte contre les manipulations et ingérences étrangères complète cette logique en s'intéressant davantage au comportement coordonné de l'émetteur : intention, dissimulation, orchestration et manipulation. Cette évolution est importante, mais elle traite surtout le comportement de l'auteur de l'opération. La présente recherche ajoute une seconde focale : le comportement de la cible et les effets agrégés produits sur la participation, la conformité aux politiques publiques ou la confiance institutionnelle.

2.6. Lacune scientifique

Trois corpus solides apparaissent ainsi insuffisamment reliés. Les études sur la propagande computationnelle décrivent l'organisation, les outils et l'extension géographique des campagnes, mais mesurent difficilement leurs effets. Les théories de la puissance analysent la désinformation comme un instrument stratégique, mais précisent rarement les mécanismes cognitifs qui transforment une exposition en action. Les sciences comportementales étudient ces mécanismes au niveau individuel, mais abordent peu leurs implications pour la souveraineté, la puissance et le droit international.

La lacune ne réside donc pas dans l'absence totale de travaux sur les comportements. Elle tient à l'absence d'un cadre intégré permettant de relier : premièrement, l'objectif stratégique attribué à l'émetteur ; deuxièmement, la vulnérabilité institutionnelle du système ciblé ; troisièmement, le mécanisme cognitif mobilisé ; quatrièmement, le comportement observable ou l'effet collectif recherché. C'est ce lien que l'article propose de formaliser.

3. Questions de recherche et hypothèses

La question principale est formulée de la manière suivante : dans quelle mesure les opérations contemporaines de désinformation étrangère se déplacent-elles d'une logique de persuasion des croyances vers une logique de modification directe des comportements, et quelles conséquences ce déplacement produit-il pour la théorie de la puissance en relations internationales ?

Deux sous-questions en découlent. La première porte sur le droit : le principe de non-intervention, construit autour de la coercition exercée sur les choix souverains d'un État, peut-il saisir des effets comportementaux dispersés, produits par l'agrégation d'actions individuelles ? La seconde concerne la résilience : la régulation des plateformes, la vérification factuelle et l'inoculation psychologique répondent-elles avec la même efficacité à une opération orientée vers le comportement ?

Trois hypothèses structurent l'analyse :

- H1. Les opérations les plus sophistiquées privilégient de plus en plus des objectifs de démobilisation, de non-conformité ou de polarisation, sans renoncer pour autant à la production de récits faux.
- H2. Le principe de non-intervention demeure difficile à appliquer lorsque l'atteinte résulte d'effets comportementaux agrégés, sans ordre coercitif explicite ni altération directement attribuable d'une décision étatique.
- H3. Les réponses exclusivement fondées sur la correction a posteriori sont moins adaptées que les stratégies combinant transparence algorithmique, réduction de l'amplification et inoculation cognitive préventive.

Ces hypothèses sont des propositions interprétatives et non des hypothèses soumises à un test statistique. Elles peuvent être confortées, nuancées ou infirmées par la comparaison des cas. Leur validité repose sur la cohérence du traçage de processus, la convergence des sources et la possibilité d'identifier des éléments contraires.¹⁸

4. Cadre théorique

4.1. Niveau macro-stratégique : la désinformation comme instrument de puissance relative

Au niveau macro, la désinformation peut être interprétée comme un moyen d'affaiblissement indirect. Elle offre à un État la possibilité de réduire la cohésion, la capacité de mobilisation ou la légitimité de son adversaire à un coût inférieur à celui d'une coercition ouverte. Elle se situe souvent sous les seuils juridiques et politiques qui déclencheraient une réponse collective, ce qui renforce son utilité stratégique.

Le sharp power permet de saisir l'asymétrie exploitée par les régimes qui utilisent l'ouverture des démocraties tout en limitant l'influence réciproque dans leur espace domestique.¹⁹ Toutefois, l'objectif ne se limite pas nécessairement à manipuler la perception d'une institution, d'un parti ou d'un pays. Il peut consister à modifier la probabilité d'une action : s'abstenir, protester, refuser une politique sanitaire, partager un contenu ou se détourner durablement d'une source d'information.

¹⁸A. L. George et A. Bennett, op. cit.

¹⁹C. Walker et J. Ludwig, op. cit. ; C. Walker, op. cit.

4.2. Niveau méso-institutionnel : la surface d'attaque du système politique

Au niveau méso, l'effet d'une opération dépend de l'architecture institutionnelle et informationnelle du système ciblé. Une démocratie repose sur des médiations ouvertes, une compétition politique visible et une circulation relativement libre des controverses. Ces caractéristiques sont essentielles à sa légitimité, mais elles offrent aussi des surfaces d'exploitation : les conflits peuvent être amplifiés, les autorités mises en concurrence avec de faux experts et les procédures électorales présentées comme intrinsèquement suspectes.

L'attaque de la connaissance commune fournit ici le mécanisme central. La campagne ne cherche pas nécessairement à faire accepter une version alternative des faits. Elle peut viser à rendre impossible toute convergence sur les éléments nécessaires à l'action collective. L'érosion de ce socle augmente la méfiance, ralentit la décision et fragilise la capacité de l'État à communiquer en situation de crise.

4.3. Niveau micro-cognitif : de l'exposition à l'action

Au niveau micro, l'article retient trois mécanismes. Le premier est l'avantage de diffusion des contenus nouveaux et émotionnels. Le deuxième est la persistance des effets d'une information après sa réfutation. Le troisième est la possibilité de renforcer préventivement la résistance aux techniques de manipulation. Ensemble, ces mécanismes expliquent pourquoi une campagne peut produire un effet sans obtenir une adhésion stable et consciente.

L'objectif comportemental peut prendre plusieurs formes : action directe, comme partager ou refuser ; abstention, comme renoncer à voter ou à se faire soigner ; déplacement affectif, comme intensifier l'hostilité envers un groupe ; ou modification de l'environnement décisionnel, comme rendre toutes les sources également suspectes. Dans chacun de ces cas, la croyance est importante, mais elle n'est pas nécessairement le meilleur indicateur de réussite.

4.4. Vecteur transversal : l'érosion de l'évidence perceptive

Les technologies génératives traversent les trois niveaux. Elles élargissent les capacités stratégiques de l'émetteur, déstabilisent les procédures institutionnelles d'authentification et exploitent les réflexes perceptifs des individus. Leur effet le plus profond pourrait être moins la production massive de faux convaincants que la banalisation du doute à l'égard de toute preuve audiovisuelle.²⁰

Ce vecteur renforce le déplacement comportemental : lorsque la preuve elle-même devient contestable, le destinataire peut adopter une stratégie de retrait, de cynisme ou de sélection partisane des faits. L'incertitude n'est plus un obstacle à l'influence ; elle en devient le produit recherché.

²⁰R. Chesney et D. K. Citron, op. cit.

4.5. Modèle intégré et portée

Le modèle proposé retient quatre questions pour l'analyse de chaque cas : quel comportement l'émetteur cherche-t-il à rendre plus probable ? Quelle vulnérabilité institutionnelle est exploitée ? Quel mécanisme cognitif est mobilisé ? Quel indicateur permet d'observer l'effet recherché ? Une opération est qualifiée de comportementale lorsque les récits diffusés sont subordonnés à une finalité telle que la démobilisation, la non-conformité, la polarisation ou la désorganisation de la confiance, même si cette finalité demeure difficile à mesurer causalement.

Le modèle ne prétend pas établir une chaîne causale universelle. L'exposition à la désinformation interagit avec les identités politiques, les réseaux sociaux, la situation économique, la confiance préalable et les événements hors ligne. Sa valeur est analytique : il permet d'éviter deux réductions symétriques, l'une qui expliquerait tout par la stratégie de l'État émetteur, l'autre qui réduirait le phénomène aux seuls biais individuels.

5. Méthodologie

5.1. Positionnement et design de recherche

L'étude adopte une démarche qualitative, comparative et interprétative. Ce choix est justifié par la nature dissimulée des opérations, l'accès limité aux données internes des acteurs étatiques et l'hétérogénéité des sources disponibles. L'objectif est d'identifier des mécanismes et non d'estimer un effet causal moyen. La comparaison structurée et focalisée permet de poser les mêmes questions à des cas différents et d'examiner les convergences ainsi que les écarts.²¹

Le corpus réunit des ouvrages et articles académiques, des rapports institutionnels, des textes juridiques et des synthèses expérimentales. L'analyse procède par codage thématique selon les niveaux macro, méso et micro. Une attention particulière est accordée aux limites de l'attribution, à la distinction entre exposition et effet, ainsi qu'au risque de sélectionner les éléments les plus compatibles avec l'hypothèse initiale.

5.2. Sélection des cas

Trois cas contrastés ont été retenus. Le premier porte sur les opérations informationnelles attribuées à la Russie depuis le milieu des années 2010. Il permet d'étudier une stratégie interétatique durable, déployée dans des contextes électoraux et géopolitiques différents. Le deuxième concerne la désinformation transnationale liée à la pandémie de COVID-19. Le registre sanitaire rend plus visibles les comportements recherchés : adhésion ou refus de la vaccination, respect des mesures de protection, recours aux soins et confiance envers les autorités. Le troisième analyse la réponse de l'Union européenne à travers le règlement sur les services numériques, afin d'évaluer si la régulation saisit le déplacement vers les effets comportementaux.

²¹A. L. George et A. Bennett, *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, MIT Press, 2005.

Le deuxième cas n'est pas réduit à une attribution nationale unique. Les travaux disponibles montrent une pluralité de sources : responsables politiques, acteurs médiatiques, groupes militants, individus et réseaux transnationaux.²² Ce choix évite de confondre la circulation générale de fausses informations sanitaires avec une opération exclusivement imputable à un État, tout en permettant d'étudier comment des acteurs étrangers peuvent exploiter un environnement déjà saturé.

5.3. Indicateurs

Quatre indicateurs guident la comparaison. L'objectif stratégique est codé selon qu'il privilégie l'adhésion à un récit ou la modification d'un comportement. La surface institutionnelle est identifiée à partir de la cible principale : processus électoral, confiance médiatique, autorité sanitaire ou architecture de plateforme. Le mécanisme cognitif est rapporté à la nouveauté, à la charge émotionnelle, à la répétition, au doute ou à l'usurpation d'expertise. Enfin, l'effet est recherché dans des comportements observables ou dans des variables intermédiaires telles que la confiance, la polarisation et l'intention d'agir.

Cette opérationnalisation reste prudente. Une campagne peut poursuivre plusieurs objectifs simultanément et ses effets réels peuvent diverger de l'intention attribuée. Les résultats sont donc formulés en termes de cohérence, de plausibilité et de convergence documentaire, non de preuve causale définitive.

5.4. Limites méthodologiques

La première limite concerne l'attribution. Les rapports publics sont indispensables, mais ils peuvent intégrer des incertitudes techniques et des intérêts géopolitiques. La deuxième tient à la mesure : la viralité ne prouve pas la persuasion, et la persuasion ne prouve pas l'action. La troisième relève de la sélection des cas, principalement centrés sur les démocraties occidentales et leurs interactions avec des acteurs eurasiatiques. Enfin, la littérature mobilisée est majoritairement anglophone et institutionnelle, ce qui limite l'accès aux cadres d'interprétation produits dans d'autres espaces linguistiques.

6. Résultats

6.1. Le cas russe : de la persuasion à la saturation

Le cas russe révèle une évolution vers des campagnes dont la cohérence réside moins dans le contenu que dans l'effet recherché. Des récits incompatibles peuvent être promus simultanément auprès de groupes différents, à condition qu'ils affaiblissent la confiance, renforcent les antagonismes ou compliquent la formation d'un jugement commun. Une telle

²²J. S. Brennen, F. M. Simon, P. N. Howard et R. K. Nielsen, Types, Sources, and Claims of COVID-19 Misinformation, Reuters Institute for the Study of Journalism, 2020.

stratégie ne suppose pas que les destinataires adoptent une vision favorable à la Russie ; elle peut réussir lorsqu'ils deviennent plus cyniques à l'égard de leurs propres institutions.²³

Au niveau macro, l'objectif apparaît ainsi comme un affaiblissement de la capacité de coordination de la société ciblée. Au niveau méso, la campagne exploite les clivages électoraux, la défiance envers les médias et les conflits identitaires. Au niveau micro, elle privilégie des contenus émotionnels, polarisants et facilement partageables. Cette combinaison est compatible avec l'idée d'une attaque contre la connaissance commune et avec l'avantage de diffusion des contenus faux ou surprenants.²⁴²⁵

La polarisation affective constitue un indicateur particulièrement pertinent. Amplifier des discours opposés ne vise pas nécessairement à faire triompher l'un d'eux. La stratégie peut chercher à accroître la perception selon laquelle le groupe adverse est dangereux, illégitime ou irrécupérable. La démobilisation, l'hostilité et le rejet des médiations deviennent alors des résultats plus significatifs que l'adhésion à une doctrine étrangère.²⁶

Ces éléments confortent H1, sous réserve d'une prudence essentielle : l'intention stratégique est inférée à partir des modes opératoires et des effets recherchés, non à partir d'un accès exhaustif aux documents internes des organisations concernées. Il est donc plus rigoureux de parler d'une logique comportementale compatible avec les opérations observées que d'une démonstration définitive de leur finalité.

6.2. La COVID-19 : le doute comme action indirecte

La pandémie offre un terrain particulièrement révélateur, car les conséquences recherchées peuvent être directement liées à des conduites sanitaires. Une information trompeuse peut influencer la vaccination, le port de mesures de protection, le recours aux soins ou l'acceptation des recommandations publiques. Pourtant, les récits observés ne forment pas nécessairement une théorie alternative unique. Ils combinent souvent minimisation du risque, exagération de la menace, accusation d'intérêts cachés, contestation des traitements et disqualification des institutions.

Cette contradiction apparente devient cohérente dès lors que l'objectif est le doute. L'individu n'a pas besoin d'adhérer à toutes les affirmations ; il suffit qu'il perde confiance dans la capacité des autorités à produire une information fiable. Le résultat peut être l'hésitation, le report de la décision ou la sélection de sources compatibles avec une identité préalable. La désinformation agit alors sur l'architecture du choix plutôt que sur une croyance stable.

La littérature disponible ne permet cependant pas d'attribuer à chaque exposition un comportement précis. Les enquêtes et expériences montrent des associations, des intentions ou des modifications de jugement, mais l'impact agrégé reste difficile à isoler des facteurs sociaux

²³S. C. Woolley et P. N. Howard (dir.), op. cit. ; S. Bradshaw et P. N. Howard, op. cit.

²⁴H. Farrell et B. Schneier, op. cit.

²⁵S. Vosoughi, D. Roy et S. Aral, op. cit.

²⁶J. A. Tucker et al., op. cit. ; W. L. Bennett et S. Livingston, op. cit.

et politiques. Cette réserve est cohérente avec les limites signalées par les travaux de synthèse sur les fausses informations et par la psychologie de l'inoculation.²⁷

Le cas sanitaire confirme donc H1 de manière prudente : le ciblage comportemental est plus visible, mais sa mesure causale demeure partielle. Il renforce aussi H3, car une correction ponctuelle d'une affirmation ne répond pas nécessairement à une stratégie fondée sur la multiplication continue de doutes et de contradictions.

6.3. La régulation européenne : une ouverture vers le risque systémique

Le règlement sur les services numériques dépasse la logique traditionnelle du retrait en obligeant les plus grandes plateformes à examiner les risques produits par leurs systèmes. Cette approche est compatible avec une analyse comportementale, car elle vise l'amplification, la recommandation, la publicité et la conception des interfaces. L'accès aux données pour les chercheurs peut également améliorer la mesure des effets collectifs.²⁸

Toutefois, la régulation demeure plus à l'aise avec des objets identifiables : contenu illicite, publicité non transparente, fonctionnalité dangereuse ou système de recommandation insuffisamment contrôlé. La polarisation affective, la fatigue informationnelle et l'érosion de la confiance sont des processus cumulatifs. Ils résultent de séquences de contenus, d'interactions et d'incitations difficiles à rattacher à un élément unique.

Le cadre européen répond donc partiellement au déplacement observé. Il fournit des instruments permettant d'intervenir sur l'architecture de diffusion, mais il ne propose pas encore une théorie pleinement opérationnelle du dommage comportemental. La protection contre les ingérences, la régulation des plateformes, l'éducation aux médias et la sécurité nationale restent souvent conduites dans des silos institutionnels distincts.

6.4. Résultat transversal : polarisation et érosion de la confiance

La comparaison fait apparaître une variable commune : l'effet recherché ou produit n'est pas seulement l'acceptation d'une fausse affirmation, mais la détérioration de la relation entre les citoyens et les institutions capables d'arbitrer le vrai, d'organiser la décision ou de coordonner l'action. Dans le cas russe, cette détérioration touche les institutions électorales, les médias et les groupes politiques. Dans le cas sanitaire, elle affecte les autorités de santé, les scientifiques et les professionnels. Dans le cas européen, elle constitue précisément un risque difficile à traduire en obligations juridiques mesurables.

La polarisation affective relie le niveau individuel au niveau institutionnel. Des contenus émotionnels renforcent l'hostilité entre groupes ; cette hostilité réduit la disposition à reconnaître une source commune ; l'absence de source commune accroît à son tour la vulnérabilité aux contenus partisans. Le processus est circulaire. Il montre pourquoi le suivi de la seule fausseté factuelle sous-estime la dimension systémique de la menace.

²⁷D. M. J. Lazer et al., op. cit. ; S. van der Linden, op. cit.

²⁸Règlement (UE) 2022/2065, précité, notamment art. 34, 35 et 40.

Les technologies génératives risquent d'intensifier ce mécanisme. La disponibilité de faux réalistes facilite la manipulation, tandis que la connaissance de cette possibilité offre un argument pour nier les preuves authentiques. Le résultat potentiel est une double érosion : baisse de la confiance dans ce qui est vu et augmentation de la dépendance à l'identité politique pour décider de ce qui mérite d'être cru.

6.5. Évaluation des hypothèses

H1 est globalement confortée : dans les cas étudiés, les récits faux sont fréquemment subordonnés à des objectifs de démobilisation, de non-conformité ou de polarisation. La dimension doxastique n'a pas disparu ; elle devient l'un des moyens d'une stratégie plus large.

H2 est également soutenue sur le plan conceptuel. Lorsque l'atteinte résulte de millions d'interactions individuelles, il est difficile de démontrer une coercition exercée sur le domaine réservé d'un État. La dispersion des effets et l'incertitude de l'attribution créent un déficit de qualification.

H3 reçoit une confirmation partielle. Le fact-checking reste nécessaire, notamment pour préserver un registre public des faits, mais il ne peut à lui seul neutraliser une stratégie fondée sur l'amplification émotionnelle et la répétition. Les dispositifs les plus prometteurs combinent correction, transparence, réduction de l'amplification, accès aux données et inoculation préventive.

7. Discussion

7.1. Vers la notion de « sharp nudging »

Le déplacement vers le comportement invite à compléter la typologie classique de la puissance. Le soft power repose sur l'attraction ; le hard power sur la contrainte ; le sharp power sur la pénétration et la manipulation des espaces ouverts. Les opérations analysées ajoutent une dimension : l'intervention sur l'architecture cognitive du choix, sans exiger une adhésion idéologique durable.

La comparaison avec le nudge est éclairante, à condition d'en reconnaître les différences normatives. Le nudge, dans sa formulation initiale, désigne une modification de l'architecture des choix destinée à orienter le comportement sans interdire les options.²⁹ Dans une opération étrangère dissimulée, l'intervention n'est ni transparente ni nécessairement orientée vers l'intérêt des personnes ciblées. Elle exploite les biais cognitifs afin de produire un avantage stratégique.

On peut ainsi parler de « sharp nudging » interétatique : une technique d'influence qui combine la logique pénétrante du sharp power avec une intervention indirecte sur la probabilité des

²⁹R. H. Thaler et C. R. Sunstein, *Nudge: Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*, Yale University Press, 2008.

comportements.³⁰ Le concept ne vise pas à multiplier les catégories, mais à attirer l'attention sur l'indicateur de succès. Une campagne peut échouer à convaincre et réussir à démobiliser ; elle peut être factuellement incohérente et stratégiquement efficace.

Cette proposition permet aussi de dépasser la controverse sur la nouveauté du sharp power. La question essentielle n'est pas de savoir si la propagande est ancienne, mais si les architectures numériques permettent une granularité, une adaptation et une mesure du comportement qui modifient la nature opérationnelle de l'influence. Sous cet angle, la continuité historique des intentions coexiste avec une rupture dans les moyens.

7.2. Le principe de non-intervention face aux effets comportementaux dispersés

Le principe de non-intervention protège le droit de chaque État de choisir librement son système politique, économique, social et culturel. Dans l'arrêt Nicaragua, la Cour internationale de Justice rattache l'intervention illicite à l'usage de méthodes coercitives dans des matières relevant du libre choix souverain.³¹ Cette conception est adaptée aux pressions identifiables exercées sur un gouvernement ou à l'appui direct à des activités coercitives. Elle l'est moins lorsque l'ingérence agit à travers des plateformes privées et une multitude de micro-décisions individuelles.

La difficulté est double. Sur le plan substantiel, il faut déterminer à partir de quel seuil une influence devient coercitive. Toute communication étrangère n'est évidemment pas interdite, et la persuasion fait partie des relations internationales. Sur le plan probatoire, il faut établir l'attribution, l'intention, le lien entre l'opération et l'effet, puis démontrer que cet effet a altéré un choix souverain. Dans un environnement marqué par l'automatisation, la sous-traitance et les contenus génératifs, chacune de ces étapes demeure incertaine.³²

Le ciblage comportemental révèle ainsi une zone grise. L'objectif peut être d'affaiblir la participation électorale ou la capacité d'un État à appliquer une politique sanitaire, sans imposer un ordre explicite à ses autorités. Les comportements individuels restent formellement libres, mais leur environnement informationnel est secrètement manipulé par un acteur étranger. Le droit international dispose encore de peu de catégories pour saisir cette forme d'atteinte agrégée.

Une piste consiste à déplacer partiellement l'analyse vers les obligations de diligence, de coopération et de prévention. Au lieu de dépendre exclusivement de la qualification rétrospective d'un acte coercitif, les États et les plateformes pourraient être soumis à des attentes plus précises en matière d'enquête, de conservation des preuves, de transparence et de réduction des réseaux coordonnés. Cette évolution devrait néanmoins préserver la liberté d'expression et éviter de transformer la lutte contre la désinformation en contrôle arbitraire du débat politique.

³⁰R. H. Thaler et C. R. Sunstein, op. cit.

³¹Cour internationale de Justice, Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci (Nicaragua c. États-Unis d'Amérique), fond, arrêt du 27 juin 1986, C.I.J. Recueil 1986.

³²Cour internationale de Justice, arrêt Nicaragua, précité, notamment par. 205.

7.3. Trois approches complémentaires

Trois réponses doctrinales peuvent être distinguées. L'approche réaliste insiste sur l'attribution, la dissuasion, les sanctions et la dénonciation publique. Elle traite correctement la dimension stratégique, mais risque de négliger les micro-mécanismes cognitifs. L'approche régulatoire agit sur les plateformes, les systèmes de recommandation et la transparence. Elle saisit l'infrastructure, mais peut rester trop centrée sur le contenu. L'approche cognitiviste renforce la résistance des individus, mais rencontre des limites de diffusion, de durée et de ressources.

Ces approches correspondent aux trois niveaux du modèle et ne devraient pas être opposées. La dissuasion sans résilience laisse la société vulnérable ; la régulation sans attribution ignore l'acteur stratégique ; l'éducation sans réforme des architectures numériques transfère une responsabilité excessive vers l'individu. Une stratégie cohérente doit agir simultanément sur l'émetteur, le système de diffusion et le récepteur.

L'inoculation psychologique peut constituer un élément central de cette stratégie, à condition d'être intégrée à des politiques éducatives durables et évaluées. Les travaux expérimentaux montrent qu'il est possible d'apprendre à reconnaître les techniques de manipulation et de réduire la susceptibilité à certains contenus.³³³⁴ Ils ne justifient cependant pas de présenter le prebunking comme une solution unique ou définitive.

La diversité géographique documentée par les inventaires mondiaux invite également à ne pas universaliser trop rapidement un modèle construit à partir de démocraties ouvertes. Dans des régimes autoritaires, les mêmes outils peuvent servir à consolider le contrôle domestique, surveiller l'opposition ou simuler un soutien populaire. Les mécanismes comportementaux demeurent pertinents, mais les surfaces institutionnelles et les indicateurs de réussite diffèrent.³⁵

7.4. Vers une sécurité épistémique internationale

La sécurité épistémique désigne ici la capacité d'une société à produire, contester et stabiliser suffisamment de connaissances communes pour permettre la décision collective. Elle ne suppose ni unanimité ni monopole étatique de la vérité. Elle repose au contraire sur la pluralité des sources, la traçabilité des preuves, l'indépendance des médiations et l'existence de procédures capables d'arbitrer les désaccords.

Une politique de sécurité épistémique devrait donc mesurer autre chose que le volume de contenus faux. Elle devrait suivre la confiance institutionnelle, la polarisation affective, la capacité d'authentification, la circulation coordonnée et les effets des systèmes de recommandation. Elle devrait aussi garantir aux chercheurs un accès encadré aux données, afin d'éviter que les évaluations reposent exclusivement sur les informations produites par les plateformes elles-mêmes.

³³S. van der Linden, A. Leiserowitz, S. Rosenthal et E. Maibach, « Inoculating the Public against Misinformation about Climate Change », *Global Challenges*, 2017, vol. 1, no 2, art. 1600008.

³⁴J. Roozenbeek et S. van der Linden, op. cit. ; J. Roozenbeek, S. van der Linden et T. Nygren, op. cit.

³⁵S. Bradshaw et P. N. Howard, op. cit.

À l'échelle internationale, cette approche plaide pour une coopération scientifique plus structurée. L'idée d'un panel international consacré à l'environnement informationnel répond à la fragmentation actuelle des savoirs et des indicateurs.³⁶ Un tel mécanisme pourrait consolider les méthodes, comparer les vulnérabilités et fournir une base commune à des standards de diligence, sans se substituer aux institutions nationales ni devenir une autorité chargée de définir officiellement la vérité.

7.5. Implications pour les praticiens

Pour les services diplomatiques, les autorités de régulation et les institutions de sécurité, le principal enseignement concerne les indicateurs. Détecter un contenu faux ne suffit pas à évaluer une opération. Il faut aussi observer la coordination des comptes, les audiences ciblées, les émotions mobilisées, la répétition inter-plateformes, l'évolution de la confiance et les comportements que la campagne cherche à rendre plus probables.

La communication publique doit également être adaptée. Une réponse tardive, strictement factuelle et déconnectée des préoccupations du public peut laisser intact le mécanisme de défiance. Les institutions gagneraient à expliquer les techniques de manipulation, rendre visibles leurs incertitudes, publier les preuves disponibles et travailler avec des médiateurs crédibles. La confiance se construit moins par l'affirmation d'une autorité que par la cohérence, la transparence et la capacité à reconnaître ce qui demeure inconnu.

8. Conclusion, recommandations et limites

8.1. Conclusion générale

L'étude montre que la désinformation contemporaine ne peut plus être comprise uniquement comme une compétition entre récits vrais et faux. Dans les cas analysés, les contenus servent fréquemment une stratégie plus large : provoquer l'inaction, la non-conformité, la polarisation ou l'effondrement de la confiance. Le passage de la croyance au comportement ne supprime pas la dimension idéologique ; il la subordonne à une finalité opérationnelle.

Cette transformation modifie la théorie de la puissance. L'influence étrangère peut agir sur une population sans chercher à la convertir, en modifiant les conditions psychologiques et informationnelles dans lesquelles elle décide. Elle met aussi en difficulté le droit international, car les effets sont dispersés, les acteurs souvent indirects et la coercition difficile à établir. Enfin, elle révèle les limites des réponses centrées sur le retrait ou la correction d'un contenu isolé.

8.2. Recommandations

- Premièrement, intégrer l'inoculation psychologique et l'éducation aux techniques de manipulation dans les politiques d'éducation aux médias, en les évaluant sur la durée et dans des contextes culturels variés.

³⁶P. N. Howard, F. Lin et V. Tuzov, op. cit.

- Deuxièmement, compléter la modération des contenus par une régulation de l'amplification : systèmes de recommandation, publicité ciblée, réseaux coordonnés, signaux artificiels de popularité et conception des interfaces.
- Troisièmement, développer des indicateurs de polarisation affective, de confiance institutionnelle et de comportement, en évitant de réduire l'évaluation à la seule viralité ou au nombre de contenus retirés.
- Quatrièmement, améliorer l'accès sécurisé des chercheurs aux données de plateforme et harmoniser les méthodes d'étude des opérations d'influence.
- Cinquièmement, renforcer la coopération entre diplomatie, régulation, santé publique, éducation, chercheurs et société civile, afin de traiter simultanément les niveaux stratégique, institutionnel et cognitif.
- Sixièmement, approfondir la réflexion juridique sur les obligations de diligence, la conservation des preuves, l'attribution et la coopération transfrontalière, tout en maintenant des garanties fortes pour la liberté d'expression.

8.3. Limites

Les résultats restent limités par la nature documentaire du corpus, l'incertitude de l'attribution et l'absence de données longitudinales permettant de relier directement une opération à un comportement collectif. La comparaison de trois cas ne permet pas une généralisation à toutes les régions ni à tous les régimes politiques. Le modèle proposé doit donc être compris comme un cadre interprétatif susceptible d'être testé, et non comme une causalité définitivement établie.

La distinction entre désinformation doxastique et comportementale doit également être maniée avec souplesse. Dans la pratique, croyances et comportements s'entremêlent. Une campagne peut chercher simultanément à faire adhérer, à décourager, à mobiliser et à polariser. L'intérêt de la distinction réside dans le déplacement de l'indicateur principal, non dans la création de catégories étanches.

8.4. Pistes de recherche

Les recherches futures devraient combiner données de plateforme, enquêtes longitudinales, expériences et entretiens avec les praticiens. Elles pourraient tester si l'exposition à des séquences contradictoires produit davantage de retrait et de cynisme qu'une exposition à un récit cohérent ; comparer l'efficacité du prebunking selon les contextes politiques ; analyser les opérations Sud-Sud et intra-autoritaires ; et mesurer l'effet du « dividende du menteur » sur l'authentification des preuves.

Une autre priorité concerne le droit international. Des travaux doctrinaux et comparatifs pourraient préciser les seuils entre influence licite, manipulation hostile et coercition, puis

évaluer la pertinence d'obligations de diligence spécifiques. Enfin, la recherche devrait examiner la manière dont les technologies génératives permettent d'automatiser non seulement la production de contenus, mais aussi leur personnalisation et leur ajustement en fonction des réactions comportementales observées.

En définitive, la désinformation constitue moins une simple pathologie du débat public qu'une technologie de pouvoir appliquée à l'environnement de la décision. La résilience ne peut donc reposer sur une unique institution ou une unique technique. Elle suppose la protection conjointe de l'espace public, des procédures de preuve, des architectures numériques et des capacités critiques des citoyens.

Références bibliographiques

- Bennett W. L. et Livingston S., « The Disinformation Order: Disruptive Communication and the Decline of Democratic Institutions », *European Journal of Communication*, 2018, vol. 33, no 2, p. 122-139.
- Bradshaw S. et Howard P. N., *The Global Disinformation Order: 2019 Global Inventory of Organised Social Media Manipulation*, Oxford Internet Institute, Working Paper no 2019.3, 2019.
- Brennen J. S., Simon F. M., Howard P. N. et Nielsen R. K., *Types, Sources, and Claims of COVID-19 Misinformation*, Reuters Institute for the Study of Journalism, 2020.
- Chesney R. et Citron D. K., « Deep Fakes: A Looming Challenge for Privacy, Democracy, and National Security », *California Law Review*, 2019, vol. 107, p. 1753-1819.
- Cour internationale de Justice, *Activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci (Nicaragua c. États-Unis d'Amérique)*, fond, arrêt du 27 juin 1986, C.I.J. Recueil 1986.
- Farrell H. et Schneier B., *Common-Knowledge Attacks on Democracy*, Berkman Klein Center for Internet & Society, Research Publication no 2018-7, 2018.
- George A. L. et Bennett A., *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, MIT Press, 2005.
- Howard P. N., Lin F. et Tuzov V., « Computational Propaganda: Concepts, Methods, and Challenges », *International Journal of Communication*, 2023, vol. 17.
- Lazer D. M. J. et al., « The Science of Fake News », *Science*, 2018, vol. 359, no 6380, p. 1094-1096.
- Maertens R., Roozenbeek J., Basol M. et van der Linden S., « Long-Term Effectiveness of Inoculation against Misinformation: Three Longitudinal Experiments », *Journal of Experimental Psychology: Applied*, 2021, vol. 27, no 1, p. 1-16.
- National Endowment for Democracy, *Sharp Power: Rising Authoritarian Influence*, C. Walker et J. Ludwig (dir.), 2017.
- Nye J. S., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, PublicAffairs, 2004.
- Règlement (UE) 2022/2065 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relatif à un marché unique des services numériques et modifiant la directive 2000/31/CE, *Journal officiel de l'Union européenne*, L 277, 27 octobre 2022, p. 1-102.
- Roozenbeek J. et van der Linden S., « Fake News Game Confers Psychological Resistance against Online Misinformation », *Palgrave Communications*, 2019, vol. 5, art. 65.
- Roozenbeek J., van der Linden S. et Nygren T., « Prebunking Interventions Based on the Psychological Theory of Inoculation Can Reduce Susceptibility to Misinformation across Cultures », *Harvard Kennedy School Misinformation Review*, 2020, vol. 1, no 2.
- Thaler R. H. et Sunstein C. R., *Nudge: Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*, Yale University Press, 2008.

- Tucker J. A. et al., *Social Media, Political Polarization, and Political Disinformation: A Review of the Scientific Literature*, William and Flora Hewlett Foundation, 2018.
- van der Linden S., « Psychological Inoculation against Misinformation: Current Evidence and Future Directions », *Advances in Experimental Social Psychology*, 2023, vol. 67, p. 1-58.
- van der Linden S., Leiserowitz A., Rosenthal S. et Maibach E., « Inoculating the Public against Misinformation about Climate Change », *Global Challenges*, 2017, vol. 1, no 2, art. 1600008.
- Vosoughi S., Roy D. et Aral S., « The Spread of True and False News Online », *Science*, 2018, vol. 359, no 6380, p. 1146-1151.
- Walker C., « What Is Sharp Power? », *Journal of Democracy*, 2018, vol. 29, no 3, p. 9-23.
- Walker C. et Ludwig J., *A Full-Spectrum Response to Sharp Power: The Vulnerabilities and Strengths of Open Societies*, National Endowment for Democracy, 2021.
- Woolley S. C. et Howard P. N. (dir.), *Computational Propaganda: Political Parties, Politicians, and Political Manipulation on Social Media*, Oxford University Press, 2018.